

MURIEL BOULMIER

La militante du logement « senior »

SOCIAL À la tête du groupe Ciliopée en Lot-et-Garonne, Muriel Boulmier milite dans toute l'Europe pour l'adaptation de l'habitat social au vieillissement

JEAN-PIERRE DEROUILLÉ

jp.derouille@sudouest.fr

Muriel Boulmier, 58 ans, est à la tête du groupe Ciliopée, un opérateur du logement social en Lot-et-Garonne. Elle se préoccupe du vieillissement de la population. Son rapport sur la question, écrit pour le secrétaire d'État au Logement, Benoist Apparu, sera publié en mars prochain par « La Documentation française ».

Comme cadeau de Noël, cette femme avenante qui ne manque pas d'humour a reçu deux petites figurines mécaniques représentant des personnes âgées appuyées sur leur déambulateur et chaussées de larges tennnis : « Quand j'ai une décision difficile à prendre, je les remonte et j'organise une course », plaisante-t-elle.

Elle n'a pas manqué d'aborder la question du vieillissement dans ses autres fonctions sociales, comme la présidence de la Caisse régionale d'assurance-maladie d'Aquitaine : « C'est une révolution silencieuse », dit-elle. Ce qui l'a frappée, c'est la création de la carte Vermeil en 1991 par la SNCF : « Le regard des gens changeait sur ses titulaires, alors que beaucoup d'entre eux étaient toujours en pleine possession de leurs moyens. »

Vieillir en bonne santé

Membre de la Fédération européenne du logement social, dont elle préside la commission sur les évolutions démographiques, elle a pu observer que le regard sur le vieillissement est très variable : « Les pays nordiques, comme le Danemark, ont des politiques de prévention du vieillissement beaucoup plus avancées. » Selon elle, le vieillissement, tout comme le logement, « c'est la sphère de l'intime, personnelle ». Elle l'a réalisé quand, après une conférence qu'elle venait de donner, un grand patron d'un groupe privé lui a confié : « Mes parents ont 85 et 87 ans, ils sont devenus dépendants. Qu'est-ce que vous proposez ? » En fait, juge-t-elle, « nous ne vieillissons pas tous de la même façon ». L'important n'est pas de vieillir, mais de vieillir en bonne santé, en réussissant à se prémunir des infirmités. Et c'est à partir de 60 ans, voire avant, qu'il faut s'en préoccuper. L'adaptation du logement fait partie de ces précautions pour éviter, par exemple, les chutes invalidantes.

Elle s'intéresse aussi aux objets intergénérationnels : « Les téléphones



Muriel Boulmier : « C'est toute une ingénierie financière à mettre en place ». PHOTO EMILIE DROUINAUD/« SO »

à grosses touches, qui ressemblent à des jouets Fisher Price pour enfants, n'ont pas eu de succès », remarque-t-elle. Au contraire, elle met en avant l'accueil fait aux tablettes tactiles comme l'iPad, si les considérations de prix sont mises à part.

Quel financement ?

Leur ergonomie plaît aux jeunes, mais elle est aussi plébiscitée par les seniors, qui peuvent, d'un seul geste, adapter la taille du clavier virtuel ou appeler des images ou n'importe quel texte. Elle cite aussi le casque audio, que les jeunes utilisent pour écouter leur musique préférée, alors que les personnes âgées dures d'oreille peuvent s'en servir pour écouter la télévision sans gêner leur entourage.

Forte de ces exemples, elle considère que c'est aussi de cette manière attractive qu'il faut concevoir le logement adapté au vieillissement, le design doit permettre qu'il devienne moderne et désirable. « Les deux pièces principales à adapter sont la salle de bains et la cuisine. » Dans la première, les douches à l'italienne, qu'ont adoptées depuis longtemps les maisons de retraite, deviennent à la mode. De

« Les objets transgénérationnels, comme l'iPad, pourraient inspirer ceux qui travaillent à l'adaptation du logement »

même que les cuisines modernes, que l'on voit dans les magazines de décoration. La question de base, c'est tout de même le financement. Gestionnaire d'une entreprise, elle comprend que le gouvernement ne souhaite pas augmenter le montant de la dette. Elle a donc proposé des mesures nouvelles, à coût constant, notamment un amendement au crédit d'impôt pour ces travaux d'adaptation : celui-ci profiterait alors « aux enfants de parents âgés et impécunieux qui pourraient ainsi vieillir à leur domicile en confort et en sécurité ».

12 propositions

L'enveloppe de 33 millions d'euros qui y est consacrée ne bénéficierait plus seulement aux 40 % de contri-

buables qui perçoivent les plus hauts revenus, puisque son attribution serait assortie de conditions de ressources pour la personne dont le logement a été aménagé.

Muriel Boulmier a résumé en 12 propositions les préconisations qu'elle a transmises à Benoist Apparu (dont cet amendement). Parmi ses propositions, au-delà du crédit d'impôt transférable, elle met en avant une labellisation des artisans travaillant dans ce secteur, pour sécuriser les personnes âgées qui font appel à eux. Ce label serait octroyé en contrepartie d'une formation.

L'objectif de la patronne de Ciliopée, c'est notamment de parvenir à mobiliser toutes les aides possibles, et elles sont nombreuses. Mais il est parfois complexe d'y parvenir. En Lot-et-Garonne, le groupe Ciliopée a ainsi créé une structure associative, Ciliohpaj, qui se charge de cette ingénierie financière et qui va jusqu'à mobiliser des prêts qui permettent de boucler les opérations, ce qui est souvent nécessaire.

Une telle façon d'agir pourrait être généralisée à tous les départements, explique-t-elle dans son rapport.